

APPEL PUBLIC À CANDIDATURES DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (G.R.D.) D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ POUR LA VILLE DE COMINES-WARNETON

En sa séance du 21.06.2021 (11^{ème} objet,) le Conseil Communal de la Ville de Comines-Warneton a décidé de lancer un appel public à candidatures relatif au renouvellement, pour une durée de 20 ans, du mandat de Gestionnaire de Réseaux de Distribution (G.R.D.) d'électricité et de gaz et de fixer les critères suivants, avec les cotations, comme devant figurer dans l'offre remise par les candidats :

Outre les Obligations de Service Public (O.S.P.) propres aux G.R.D. et sans préjudice d'autres dispositions légales, décrétales et réglementaires, les critères suivants doivent figurer dans l'offre remise par le G.R.D. :

1.ASPECTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	/40
<i>un tarif préférentiel au niveau de l'éclairage public est-il proposé et si, oui, à quel en est le montant et quelles sont les projections sur les 5 et 10 prochaines années ?</i>	<i>/8</i>
<i>engagement de maintien d'un tarif équivalent à celui d'application à ce jour ; à défaut : projection des tarifs sur 10 ans</i>	<i>/7</i>
<i>quelle politique est menée en matière de dividendes et en matière de distribution de ceux-ci aux communes détenant des parts ? (engagement du candidat G.R.D. à ce que ces dividendes puissent être versées à une intercommunale pure de financement ?) ?</i>	<i>/7</i>
<i>présentation d'un plan chiffré (types de financement envisagé : fonds propres, emprunts, augmentation de capital, ... ?) relatif à la politique future d'investissement dans les réseaux tant pour les particuliers que les entreprises, en ce inclus la méthode et la durée des amortissements des actifs ? quels types de charges seraient concernés ?</i>	<i>/6</i>
<i>que représentent les frais d'exploitation réels pour les années 2019 et 2020 (OPEX) hors obligations de service public (O.S.P.) ? selon quelle méthode sont-ils calculés ?</i>	<i>/5</i>
<i>le financement des investissements relatif au renouvellement des équipements existants et aux extensions entraînera-t-il une augmentation du capital à charge de la Ville (ou d'une intercommunale de financement qui agirait pour au nom et pour compte de la Ville) ? et si oui, à combien s'élèvera-t-elle et comment sera-t-elle calculée ?</i>	<i>/5</i>
<i>comment seraient réglés les soldes régulateurs ? quel sort sera réservé aux dettes ? comment cela sera-t-il financé en cas de changement de G.R.D. ?</i>	<i>/1</i>
<i>quel est le montant du forfait fixé par le G.R.D. pour le tarif prosumer à l'heure actuelle et celui projeté à partir de 2024 ? quel sera l'impact sur les autres utilisateurs du réseau à court, moyen et long termes ?</i>	<i>/1</i>
2.ASPECTS RELATIFS AUX SERVICES	/35
<i>possibilité de partenariat particulier G.R.D.-Ville (critères, ...) au niveau des ouvertures et de fermetures des voiries publiques (achat du matériel par la</i>	<i>/7</i>

commune et intervention contre remboursement des frais, sous forme de forfait, par le G.R.D.) ?	
méthodologie et délais (planification, ...) pour l'équipement des zonings industriels	/7
outre la digitalisation des services, l'ouverture d'une antenne locale et/ou une permanence physique est-elle envisagée et si, oui, comment et dans quels délais ? à défaut : la mise en place d'un accord de collaboration avec un partenaire (public ou privé) est-elle envisagée ?	/5
selon quelle méthode et quel calendrier, le G.R.D. envisage-t-il, d'une part, le renouvellement des équipements existants (câbles, canalisations, compteurs, ...) et, d'autre part, les extensions ?	/5
quels plans d'adaptation proposez-vous pour la période 2024-2029 tant pour les particuliers que pour les entreprises ?	/3
établissement d'un diagnostic technique : à quelle fréquence et selon quelle méthodologie ?	/3
présence d'une plateforme internet intuitive et d'un numéro de téléphone service pour les signalements de points lumineux défectueux ;	/3
quelle est la politique prévue concernant l'installation ou le remplacement des bornes de rechargement de compteurs installées dans les espaces publics (commune et C.P.A.S.) ?	/2
3.TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
	/15
possibilité d'extinction de l'éclairage public aux périodes nocturnes	/4
possibilité d'installer des technologies d'éclairage intelligent fiable - inventaire de projets déjà réalisés	/4
dans quel délai le G.R.D. propose-t-il l'achèvement de la modernisation de notre éclairage public par des leds ?	/3
la commune souhaitant développer des modes de déplacement alternatifs à la voiture traditionnelle individuelle, dans quels délais et à quel prix peuvent être réalisés l'installation et le raccordement de bornes pour la recharge de batteries de vélos électriques sur les 7 places principales de l'entité ?	/2
quelle est la politique projetée du G.R.D. sur l'entité en matière d'équipement en bornes électriques de recharges pour les batteries de voitures ?	/2
4.TRANSARENCE ET GOUVERNANCE	
	/10
mise en place d'une cellule de suivi avec l'autorité locale et réunion semestrielle	/4
participation, à titre d'observateur, voire d'administrateur, aux Conseils d'Administration	/4

<i>communication systématique des procès-verbaux approuvés des Bureaux Exécutifs, Conseils d'Administration et Assemblées Générales (avec les pièces jointes)</i>	<i>/1</i>
<i>transmission d'un organigramme mis à jour présentant l'organisation de la société et ses éventuelles filiales</i>	<i>/1</i>
TOTAL	
	/100

Les dossiers de candidatures seront adressés, par lettre recommandée, à l'Administration Communale de Comines-Warneton – Renouvellement des G.R.D, À l'attention de Monsieur Cédric VANYSACKER, Directeur Général, et de Mesdames Laura LEMOINE et Elisabeth DEVAUX - Place Sainte-Anne, 21 à 7780 Comines-Warneton.

La date ultime pour la remise des offres est le vendredi 17.09.2021 à 16h00.

La commune se réserve le droit d'adresser toute question qu'elle estimerait nécessaire et utile à l'examen du dossier du candidat – G.R.D..

Contact : Monsieur Cédric VANYSACKER, Directeur Général – 056/56.10.22. ou cedric.vanysacker@villedecomines-warneton.be

POUR ORDRE

Le Directeur Général,

Cédric VANYSACKER.

La Bourgmestre,

Alice LEEUWERCK.